



Janvier 2013

Chères Marraines, chers Parrains de la Fondation Nicolas,
Chers Amis,

En ce début d'année, c'est un plaisir tout particulier de vous transmettre les dernières nouvelles de nos activités à Ouagadougou, d'où je suis revenue à mi-décembre. En effet, les projets d'extension sont allés bon train au cours de 2012.

Votre soutien fidèle, et le don d'un legs, nous ont permis de mener à bien la réalisation du collège secondaire d'enseignement général (CEG), dont je vous ai annoncé le projet en février dernier.

De même, notre appui à l'alphabétisation des femmes, et à leurs activités de maraîchage à la Saisonnière, a été intensifié.

De tout coeur, je vous remercie de votre généreuse contribution qui a rendu possible le développement de l'éducation dans la périphérie de Ouagadougou; votre fidélité nous touche et nous conforte dans nos projets. Avec une certaine fierté, la population de ce quartier modeste de Ouagadougou en est très reconnaissante; de plus, les autorités ministérielles et communales nous appuient totalement.

ACTIVITES DE LA FONDATION EN 2012 A L'ECOLE NICOLAS DE PREUX...

En juin dernier 61 sur 70 enfants du CM2 ont réussi leur certificat officiel d'études primaires (CEP).

Ce résultat récompense leurs efforts et l'encadrement pédagogique de leurs enseignants et de la directrice Chantal Zongo; il est salué avec satisfaction par les parents de l'APE.

En juin, la visite de Mme Koumba Bolly, ministre de l'Education nationale et de l'alphabétisation (MENA), a créé la sensation: elle a relevé la valeur de l'apprentissage du jardinage mis en place à la Saisonnière pour les enfants de 11 et 12 ans; cité en exemple dans une émission télévisée, ce programme a rencontré une belle audience.

A la rentrée d'octobre, 540 enfants ont repris l'école (130 petits en maternelle et 410 écoliers en primaire) Quant aux grands de 12 ans, ils ont pu entrer en classe de 6ème du CEG, dont l'effectif est pour l'heure de 80 élèves. A terme, les quatre classes accueilleront plus de 300 élèves.





LE COLLÈGE COMMUNAL NICOLAS DE PREUX

Après la signature des accords de partenariat, en mai 2012, par Michèle, le comité délégué et la mairie, la construction est allée bon train sur le terrain de 18'000 m² octroyé par l'arrondissement de Nongr Maasom. Le bâtiment administratif et celui des quatre classes ont été achevés pour la rentrée scolaire d'octobre. Il revient au Ministère des enseignements secondaire et supérieur (MESS) de nommer les professeurs et d'assurer leur rémunération, ce qui traduit la volonté manifeste de l'Etat de soutenir l'initiative privée pour combler les besoins en établissements scolaires du pays. Le choix par les autorités de la date du 6 décembre, fête de la St Nicolas, comme jour d'inauguration, n'est peut-être pas dû au hasard...



La célébration officielle, à laquelle Antoine, mon plus jeune fils, et moi avons assisté, fut un moment de grande joie et d'émotion...

En présence des autorités ministérielles et municipales, des chefs coutumiers et religieux, de la population du quartier, et des enfants de l'école, la fête fut belle, ponctuée par les allocutions officielles, rythmée par la musique et les danses traditionnelles, sans oublier les mets servis à plus de 600 personnes!

M.Moussa Ouattara, ministre du MESS, a relevé combien cet apport de la Fondation Nicolas est précieux: désormais les adolescents restent dans le quartier pour ce cycle secondaire jusqu'au BEPC à 16 ans. Les vœux exprimés par le ministère, de pouvoir doubler les classes ne laissent planer aucun doute: à terme, le CEG débordera, il sera probablement nécessaire de doubler les classes de 6^{ème} à la 3^{ème}, ce qui pourrait être envisagé sur la réserve de terrain restant.



A LA SAISONNIÈRE



Luxuriante de verdure, avec ses carreaux de culture soignés, la Saisonnière a bénéficié de notre appui pour étendre son système d'irrigation au goutte à goutte, creuser de nouveaux puits avec pompe fonctionnant à l'énergie solaire, et pour lancer l'alphabétisation d'une nouvelle volée de 60 femmes, à laquelle Sophie Sedgho consacre toute son énergie.

La production du maraichage s'est améliorée; financé par un micro-crédit, l'achat d'une moto triporteur permet aux femmes de livrer leur marchandise plus rapidement au marché local.

L'atelier de teinture et de couture se développe en une activité lucrative. Une nouvelle clôture du terrain était nécessaire pour empêcher les moutons de venir brouter les salades, avec les conflits que cela générait dans le voisinage!

En 2012, grâce à votre soutien nous avons financé :

- Le coût de la construction du collège pour CHF 109'000
- Le soutien à l'école et aux femmes de la Saisonnière, pour CHF 18'500

En espérant poursuivre cette belle aventure avec vous, chers Amis, le conseil de la Fondation Nicolas et nos partenaires amis Burkinabè se joignent à moi pour vous exprimer notre profonde reconnaissance et vous adresser nos cordiaux messages.

Michèle de Preux



MB
MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE ET SUPERIEUR
SECRETARIAT GENERAL

N°2013-000096 /MESS/SG

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 18 JAN 2013

Le Ministre

A

Madame Michèle de Preux,
Présidente de la fondation Nicolas
1008 Jouxkens-Mézery

SUISSE

Objet : Cession du CEG NICOLAS DE PREUX
à l'Etat burkinabè

Référence : Votre lettre du 18 décembre 2012

Madame,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre ci-dessus rappelée en référence relative à la cession du CEG NICOLAS DE PREUX à l'Etat burkinabè

Prenant acte de ce don, je voudrais vous exprimer la gratitude de l'Etat burkinabè pour votre contribution au développement et à l'épanouissement du système éducatif de notre pays.

La signature de la convention de partenariat entre la Fondation NICOLAS et la Mairie de Nongr-Massom concernant le suivi de l'établissement marque du même coup la reconnaissance officielle de votre institution par l'Etat burkinabè, qui ne ménagera aucun effort pour le renforcement dudit partenariat. Comme vous l'avez si bien souligné dans votre lettre, je puis vous réaffirmer ma disposition à tout mettre en œuvre pour un respect par la partie burkinabè des clauses de la convention afin que ce partenariat puisse se consolider voire se pérenniser.

Je voudrais par ailleurs saisir l'opportunité de la présente pour vous souhaiter en retour une bonne et heureuse année 2013.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

Pr Moussa OUATTARA
Officier de l'Ordre national

«Si on aide une femme, on aide une famille entière»

Fondation Nicolas, Michèle de Preux, Lausanne (VD)

Nicolas, c'est le fils de Philippe et Michèle de Preux, tragiquement décédé en 2003, à 22 ans... Son ami Evariste Zongo, qui l'a connu lors de ses études à Genève, décide avec son épouse Chantal, institutrice, de fonder une école en sa mémoire, à Ouagadougou. «J'ai été touchée par cette proposition de faire vivre ainsi le souvenir de mon fils. Je suis devenue marraine de ce projet pour aider Evariste et Chantal à le réaliser. Ce sont des personnes engagées et de confiance», explique Michèle de Preux.

Ouverte en 2005, l'école se développe peu à peu et accueille aujourd'hui 500 enfants de 3 à 12 ans, en maternelle et en primaire. «Elle répond là-bas à un grand manque de structures scolaires et elle est très bien dirigée par Chantal», commente Michèle de Preux qui ajoute, avec une pointe de fierté, que 90 % des enfants réussissent l'examen officiel du cycle primaire!

Au-delà d'une scolarisation de qualité, respectueuse de la culture locale, les élèves bénéficient aussi de vaccinations, de contrôles dentaires et de la vue. «Bien sûr, l'école n'est pas gratuite: les frais de scolarité par enfant avoisinent les 80 fr. par an. Et pour éviter toute aide induue, nous ne faisons pas de parrainage direct.»

De l'essor de l'Ecole Nicolas de Preux est née en 2008 la Fondation Nicolas, dont le but est de soutenir l'éducation des enfants et des femmes. «Si on aide celles-ci à devenir autonomes socialement et économiquement, on aide une famille entière. Sans diminuer le rôle des hommes, les femmes prennent en compte de manière plus viscérale l'avenir des enfants, de par leur nature à donner la vie. Dans leur engagement, certaines Africaines sont d'ailleurs extraordinaires...»

Sophie Sedgou (66 ans), sa grande sœur africaine comme elle l'appelle, est l'une d'entre elles. Approchée par une ONG, elle a créé La Saisonnière, une zone maraîchère proche de l'Ecole Nicolas. Avec le soutien de la Fondation, elle dispense aux femmes des cours d'alphabétisation, d'hygiène et de santé, tout en gérant des activités génératrices de revenus. «Celles-ci apprennent à optimiser la culture maraîchère, en utilisant notamment des pesticides naturels.» Restaurant, atelier de teinture et moulin créent une véritable dynamique économique sur le plan lo-



Michèle de Preux et Chantal Zongo, directrice de l'école Nicolas de Preux qui scolarise plus de 500 enfants de 3 à 12 ans.

cal. De plus, un espace de jardin permet aux élèves de l'école de mettre en pratique des notions de culture. Quant à la dernière nouveauté, elle est de taille: l'inauguration d'un collège le mois passé, à laquelle Michèle a assisté. Quelque 300 jeunes de 12 à 16 ans suivent ici un cursus secondaire, avec certificat à la clé. De la souffrance d'une mère naît ainsi l'espoir...

• www.fondation-nicolas.ch, Fondation Nicolas, UBS SA, 1003 Lausanne, IBAN: CH16 0024 3243 4751 8401 B, swift/bic UBSWCHZH80A, CCP 80-2-2

AU BURKINA

Education

XL^e ANNEE

-30 L'Observateur

Collège communal Nicolas-de-Preux
Le fruit d'une amitié helvético-burkinabè

Le mardi 6 décembre 2012, le ministre des Enseignements secondaire et supérieur, en présence de la présidente de la Fondation Nicolas de Suisse et du président du comité délégué de ladite structure au Burkina, a procédé à l'inauguration du collège communal Nicolas de Preux sis au secteur 42 (ex-sect. 27) de Ouagadougou.



Le ministre en charge de l'Enseignement secondaire a procédé à la coupe du ruban symbolique avec la présidente de la Fondation

M. Arnaud Ouédraogo

Le 5 octobre dernier, Evariste Zongo et ses amis de la Fondation ont inauguré un collège d'enseignement général aux populations de Sakaoua dans l'arrondissement de Nong-Massom. Un mois plus tard, dans le même arrondissement, mais cette fois au secteur 42, ex-secteur 27, M. Zongo était de nouveau à l'origine d'une inauguration d'un autre collège. En effet, le 6 décembre 2012, en tant que président du comité délégué de la Fondation Nicolas, il a pris la parole lors de la cérémonie d'inauguration du collège communal Nicolas-de-Preux, présidée par le Pr Moussa Ouattara, ministre des

Enseignements secondaire et supérieur, pour faire l'historique de ce projet qui a vu finalement le jour. Parti en études doctorales en Suisse, il rencontra Nicolas de Preux et les deux jeunes hommes devinrent très amis. Mais en 2002, Nicolas de Preux, décédé et son ami, de retour dans son Burkina natal, propose à la famille de celui-ci de créer une Fondation qui portera le nom de son fils. Chose que Michèle de Preux, la mère de Nicolas, a acceptée, et c'est elle-même qui a présidé l'organisation de bienfaisance née en 2008.

Et lorsque Mme de Preux raconte cette histoire, sa voix s'empourpre d'émotion. C'est donc avec joie qu'elle a accepté d'abord de financer, avec le concours



Les élèves peuvent dire merci à la Fondation Nicolas-de-Preux

de ses amis suisses, la construction de l'école maternelle et primaire qui porte le nom de son fils. Aujourd'hui, c'est un collège communal bâti sur une superficie de 18 000 m² qui a coûté la bagatelle de 63 millions de FCFA financés par la Fondation. Avec ses 540 élèves, cet établissement vient rendre un énorme service aux habitants de la localité dont les enfants étaient obligés de parcourir des kilomètres pour aller étudier. Bien que les cours s'y déroulent déjà, le collège manque de tables-bancs, d'électricité, d'eau courante, de latrines et de clôture. Des donations ont été présentées au collège par les responsables de l'école aux alentours présents. C'est d'abord le maire de Nong-Massom, Zacharia Sawadogo, de remercier la Fondation

et d'assurer l'assistance que les démarches sont déjà entreprises pour que les branchements d'eau courante et d'électricité soient faits. Il a rappelé que la mairie n'a pas hésité à offrir le terrain pour cette cause ô combien noble. Quant au ministre Ouattara, il a sur le champ fait don de 30 tables-bancs. Selon lui, la gestion du collège incombe à tous, maître, ministère, habitants. C'est un cadeau sile de la part de la Fondation Nicolas-de-Preux, a-t-il ajouté. Une plantation d'arbres et un cocktail ont mis fin à la cérémonie d'inauguration. Le souhait de tous, le ministre en tête, c'est que dans 5 ans, cet établissement grandisse et devienne le lycée communal Nicolas-de-Preux.



Evariste Zongo est à l'origine de la construction...



...ce joyau qui trône au secteur 42 de Ouaga (ex-sect. 27)

www.fondation-nicolas.ch
mdepreux@fondation-nicolas.ch

COMPTE BANCAIRE:
Fondation NICOLAS
UBS SA / CH-1003 Lausanne
IBAN CH16 0024 3243 4751 8401 B
SWIFT / BIC UBSWCHZH80A
CCP 80-2-2